



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 21 septembre 2026

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 11 septembre 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 51

Nombre de procurations : 8

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Christine MARTIN
Monsieur François DESEILLE
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Nuray AKPINAR-ISTISQUAM
Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI
Monsieur Christophe AVENA
Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Mélanie BALSON
Monsieur Jean-Philippe MOREL
Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Massar N'DIAYE
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Marien LOVICH

Madame Céline MAGLICA
Monsieur Billy CHRETIEN
Madame Delphine BLAYA
Monsieur Jordane GALLOIS
Monsieur Christian DUCHANGE
Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Philippe THIRION
Monsieur Denis GUVENATAM
Madame Vanessa VAIZANT
Madame Isabelle PIERREY-ROUGET
Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL
Monsieur Florent COLOMBO
Monsieur Maël SZABELSKI
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

Madame Marie-Thérèse PUGLIESE
Madame Sabine SICUREZZA
Monsieur Laurent MONNOT
Monsieur Benoît BORDAT
Madame Emilie SIMONE
Madame Nina MARTINS
Monsieur Clément CRAVEUR
Madame Laurence GERBET
Madame Sabine BAILLOT
Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Sandra GAUDILLIERE
Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Thierry COUDERT
Monsieur Antoine CAMUS
Madame Mélanie FORTIER
Monsieur Julien HUBERT

Membres absents :

Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Patrice CHATEAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Philippe LEMANCEAU pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Catherine PETITJEAN pouvoir à Madame Mélanie BALSON
Monsieur Franck AYACHE pouvoir à Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Clémence HOUARD pouvoir à Madame Laurence GERBET

OBJET : ENVIRONNEMENT

Collections naturalistes et développement de la recherche sur la biodiversité - Adoption de la nouvelle convention constitutive du groupement d'intérêt scientifique « Réseau national des collections naturalistes »

Les collections d'histoire naturelle conservées par les muséums et les établissements scientifiques constituent aujourd'hui les « archives de la biodiversité ». Par leur caractère patrimonial et scientifique irremplaçable, elles contribuent à documenter l'évolution du vivant et représentent une ressource essentielle pour les recherches actuelles et futures.

Le muséum du Jardin de l'Arquebuse conserve et valorise près d'un million de spécimens. Dans le cadre de son positionnement comme « Pôle de la biodiversité » de la collectivité, il contribue à la production et au partage des connaissances sur le vivant. Partenaire reconnu des acteurs de la recherche, il assure également la diffusion de ces connaissances auprès des publics et des acteurs du territoire, à travers ses actions de médiation scientifique.

La ville de Dijon est depuis 2020 membre fondateur du groupement d'intérêt scientifique « Réseau national des collections naturalistes », dit GIS Récolnat. Ce réseau de coopération scientifique vise à faciliter l'accès des chercheurs aux collections naturalistes et aux données associées. Pilotée par le Muséum national d'Histoire naturelle, l'infrastructure de recherche GIS Récolnat constitue également le relais français du réseau européen DISSCo (Distributed Systems of Scientific Collections).

Face à l'érosion accélérée de la biodiversité et à l'affirmation d'une dynamique européenne en faveur de la mise en réseau des collections scientifiques, le GIS s'est doté d'une nouvelle feuille de route pour la période 2026-2030. Celle-ci organise l'évolution de Récolnat vers une infrastructure de référence, destinée à améliorer durablement l'accès, le partage et l'exploitation scientifique des données relatives au vivant.

Ces nouvelles orientations nécessitent de faire évoluer le périmètre des partenaires et le cadre de coopération entre les membres du GIS et, par conséquent, d'adopter une nouvelle convention constitutive.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** l'adhésion en tant que membre associé du GIS Récolnat et la nouvelle convention constitutive,
- **d'attribuer** une contribution annuelle de 1 200 € au Muséum national d'Histoire naturelle, pilote du GIS Récolnat

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 8 PROCURATION(S)	

Le 22 septembre 2026
Ludmila MONTEIRO
Secrétaire de séance



Le 22 septembre 2026
Nathalie KOENDERS
Maire de Dijon

